

cupé du commerce de la draperie. Nous ne pouvons citer ici tous ceux qui exercèrent cette profession et quittèrent leur comptoir pour diriger les affaires publiques ; la liste en serait trop longue ; il suffit de consulter les *Origines consulaires* de M. de Valous pour y trouver, presque à chaque page, des drapiers parmi les noms de ceux qui furent successivement membres de la municipalité, et se convaincre du rang qu'ils occupaient dans notre ville.

Les drapiers de Lyon avaient formé entre eux une corporation, à l'instar de ceux de Paris, et, comme celles du moyen âge, avaient adopté des armoiries particulières et parlantes, qui sont représentées dans l'*Armorial général du Lyonnais* publié en 1860. Elles étaient : d'azur, à une aune en pal d'argent, marquée de sable.

Désirant se distinguer en tout, messieurs les drapiers furent les fondateurs, à l'Hôpital de la Charité, de la partie désignée aujourd'hui sous le nom de 5^{me} corps de bâtiment qui touche au nord à l'église actuelle et donne à l'ouest, sur la cour de Saint-Vincent de Paul contiguë à la rue de la Charité. C'est dans cette cour qu'on peut voir, incrusté dans le mur, un bas-relief de 80 centimètres de longueur sur 50 de hauteur environ, où l'on distingue encore trois arceaux de face dont celui du milieu plus grand que les deux autres, mais le reste tellement mutilé et martelé qu'il est impossible d'en déterminer exactement le sujet. Au-dessous se trouve une autre pierre portant l'inscription suivante :

LES MARCHANDS DRAPPIERS ONT
FAICT CONSTRVIRE SE CORPS

et enfin sur la clef de voûte de l'arcade du mur le millésime : 1619.